



Arthur-Vaillancourt
ÉCOLE PRIMAIRE ARTS-ÉTUDES

*Une école
à vocation musicale*

UNIQUE
INNOVANTE
PERFORMANTE
ET ACCUEILLANTE



ARTHUR-VAILLANCOURT.CSSMI.QC.CA

LAFONDATIONAUDIAPASON.ORG

450 433-5530

25, RUE VÉZINA,
SAINTE-THÉRÈSE (QUÉBEC)
J7E 3A4

REGARDEZ LA VIDÉO
PROMOTIONNELLE
DE L'ÉCOLE



INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

En raison du contexte actuel de la pandémie, il est impossible de rencontrer les parents lors d'une rencontre d'information en présentiel.

Voici comment vous devrez procéder pour inscrire votre enfant pour la prochaine année scolaire :

- 1** Il est obligatoire, pour tous les parents, de visionner la vidéo de présentation du programme. Cette vidéo est disponible sur le site Web de l'école au arthur-vaillancourt.cssmi.qc.ca, et ce, du 25 janvier au 3 février 2021 uniquement.
- 2** Au cours du visionnement de la vidéo, vous aurez de l'information sur la façon d'attester officiellement avoir regardé la vidéo afin de bien connaître la nature du programme. Il s'agit pour nous d'une "confirmation de présence". Il est donc important de regarder la vidéo en entier.
- 3** Vous pourrez par la suite remplir le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site Web de l'école. Ce formulaire doit être reçu au plus tard le 5 février 2021.

Important : Le formulaire d'inscription de l'enfant sera valide uniquement si vous avez rempli le document confirmant que vous avez bien regardé la vidéo de présentation du programme.

CSSMI



Historique

Une école à vocation musicale
plus de 30 ans d'excellence

Au début des années 80, des parents, des enseignants, des commissaires et des administrateurs de la Commission scolaire de Sainte-Thérèse investissent compétences, temps et argent dans la mise sur pied d'une école primaire publique où la musique allait être un instrument privilégié dans la formation de l'élève. À l'automne 1990, l'accréditation d'école dédiée du ministère de l'Éducation, vient alors concrétiser le projet d'école à vocation musicale.

Sise au cœur de la ville de Sainte-Thérèse, dite « Ville d'art et de culture », l'école Arthur-Vaillancourt est une école régionale. Elle accueille donc les élèves de l'ensemble des secteurs de notre Centre de services scolaire à l'exception des municipalités de Bois-des-Fillion, Lorraine, Rosemère et Terrebonne.

L'école Arthur-Vaillancourt peut accueillir jusqu'à 260 élèves de la 2e à la 6e année. Son mode d'organisation permet une continuité vers les formations musicales intensives offertes à la Polyvalente Sainte-Thérèse pour les élèves de niveau secondaire puis au Collège Lionel-Groulx pour les étudiants de niveau collégial.



Arthur-Vaillancourt
ÉCOLE PRIMAIRE ARTS-ÉTUDES

**UN PROJET ÉDUCATIF RIGoureux
ET STIMULANT ORIENTÉ VERS LE
PLAISIR D'APPRENDRE**

LES TROIS ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE DE L'ÉCOLE ARTHUR-VAILLANCOURT

- 1** L'engagement envers la persévérance et la réussite de tous les élèves en faisant preuve d'ouverture et de bienveillance.
- 2** La coopération basée sur la confiance et caractérisée par le travail d'équipe et la concertation.
- 3** Le respect se traduit par la civilité dans les relations.

*Discipline, concentration, autonomie,
respect, sens de l'effort, créativité*

UNE FORMATION ÉQUILIBRÉE qui permet aux filles et aux garçons de réussir de façon optimale

- ↗ Un enrichissement du programme de formation en musique du ministère de l'Éducation.
- ↗ Une formation musicale générale (de la 2e à la 6e année) en groupe complet (26 élèves).
- ↗ Une formation musicale instrumentale, violon ou piano (de la 3e à la 6e année) en demi-groupe (13 élèves).
- ↗ Une période d'orchestre ou de chant choral.
- ↗ L'acquisition d'une méthode de travail qui prépare l'élève aux études supérieures.
- ↗ Des apprentissages où des élèves sont en action.

Une formation musicale
**DE HAUT NIVEAU ACCESSIBLE,
C'EST POSSIBLE !**

*Dès la 3^e année, l'élève
entreprendra l'apprentissage
d'un instrument, piano ou violon.*

CSSMI